

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DRONNE ET BELLE

Bulletin N°14

Décembre 2025

Le mot du Président

Jean-Paul COUVY

L'année 2026 s'ouvre sur de belles perspectives pour notre territoire. C'est tout un travail collectif qui se concrétise aujourd'hui pour accompagner au mieux le quotidien des habitants.

À Mareuil, le futur pôle Enfance-Jeunesse-Famille et Culture prend forme. Ce lieu, imaginé pour favoriser les échanges, réunira l'accueil de loisirs, l'accueil jeunes, la médiathèque et l'association Le Ruban Vert. Une telle réalisation s'appuie sur des soutiens solides, notamment le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (financé par la DRAC) et le dispositif de Continuité éducative du Service départemental de la Jeunesse. Sur le terrain, alors que les réseaux enterrés sont achevés, les fondations avancent et le dallage sera coulé en janvier. L'élévation de la structure bois suivra dans la foulée, dès ce début d'année.

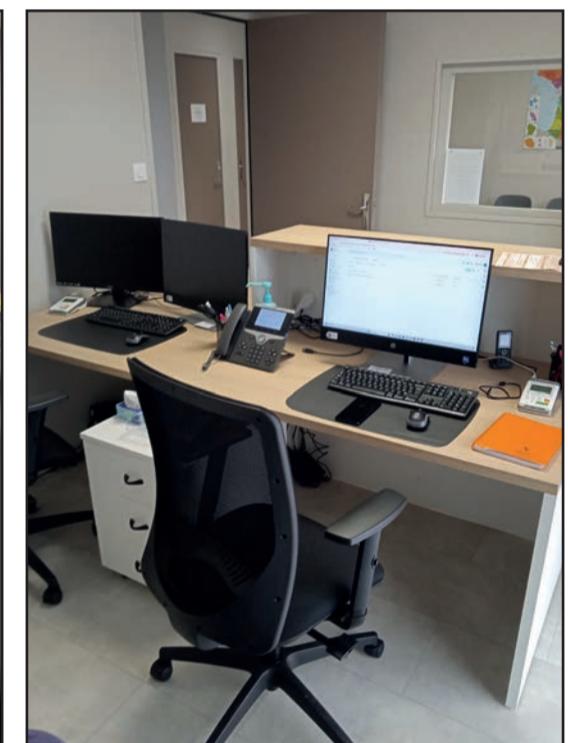
Du côté de Bourdeilles, l'accès aux soins franchit une étape décisive. Le centre de santé, réhabilité et équipé par la Communauté de communes, accueille désormais des médecins chaque semaine. Cette réussite partagée avec la Commune de Bourdeilles et l'ARS Nouvelle-Aquitaine repose largement sur le partenariat avec l'association Médecins solidaires : leur engagement est précieux pour le service rendu à la population.

Le patrimoine fait aussi l'objet d'une grande attention, avec la sécurisation programmée des grottes de l'Abbaye de Brantôme. Côté extérieur la pose d'un grillage plaqué sur la falaise se fera courant janvier. À l'intérieur, une consolidation technique (cinq piliers pour la grotte du Jugement Dernier, trois pour celle du Vestiaire et un grillage au plafond). Le permis étant accordé et le diagnostic archéologique réalisé, la consultation des entreprises va être lancée. Ce projet d'envergure bénéficie de l'appui indispensable de l'association Les Amis de Brantôme, de la Fondation Crédit Agricole et de la Fondation du patrimoine.

Enfin, une réflexion est engagée pour l'avenir des tout-petits à Brantôme-en-Périgord, via une étude pour une nouvelle crèche. Mené en partenariat avec la Commune et les entreprises locales, ce projet éco-responsable de vingt places, proche des écoles et des structures jeunesse, mettra l'accent sur la vie en extérieur et les espaces verts.

À l'aube de cette nouvelle année, l'ensemble des élus communautaires se joint à moi pour vous adresser à toutes et à tous des voeux sincères de santé et de réussite pour 2026.

Jean-Paul COUVY
Président de la Communauté de communes
Dronne et Belle



TOUTE L'ACTUALITÉ EN CONTINU SUR :

www.dronneetbelle.fr | www.facebook.com/dronneetbelle

Mobilités

Schéma directeur cyclable La pratique de vélo en Périgord Vert

Quelle est la pratique du vélo en Périgord Vert ?

C'est la question à laquelle le syndicat d'aménagement SCoT Périgord Vert et l'association de développement du Pays du Périgord Vert tentent de répondre sur demande des Communautés de Communes à l'occasion d'une réflexion sur les déplacements des habitants. La réponse consiste à déterminer les conditions requises pour développer le vélo au quotidien. Pour cela, les caractéristiques géographiques, économiques et sociales ont été analysées en lien avec les pratiquants de la petite reine.

Le SCoT et le Pays du Périgord Vert, organismes financés par les communautés de communes, se chargent de la réalisation de l'étude. Un premier livret « État des lieux, Enjeux et Perspectives » est en cours de finalisation. Il est destiné à guider les collectivités dans la réalisation et l'entretien des infrastructures et services cyclables. Il établira les enjeux détaillés de la pratique du vélo dans ce territoire rural.

Peut-on d'ores et déjà dresser quelques conclusions ?

Oui, l'étude effectuée constate que le vélo est actuellement plus orienté vers le loisir et le tourisme que vers les déplacements quotidiens. Les défis majeurs portent sur la sécurité sur les routes partagées et le relief du territoire, qui rendent l'utilisation des vélos à assistance électrique (VAE) incontournable tout comme les stationnements sécurisés qui les accompagnent. Les seniors (+ 60 ans) qui représentent le tiers de la population sont des cibles à ne pas délaisser, aussi les adolescents, notamment sur les questions de la santé en bougeant. Par ailleurs, les services annexes au vélo restent à conforter (réparation, pièces détachées...). Deux scénarios sont envisagés pour l'amélioration de la pratique, l'un basé sur la signalisation et l'autre privilégiant la communication et l'animation.

Et la suite ?

Ce premier livret sera complété d'un deuxième, davantage tourné vers des questions opérationnelles. Les résultats constitueront un schéma directeur cyclable, document de référence nécessaire à la programmation d'actions ultérieures et au subventionnement d'équipements réalisés par les collectivités. Il sera consultable une fois approuvé par les communautés de communes en 2026.

Contacts, renseignements au SCoT et au Pays Périgord Vert :

Caroline CHEVREL au 07-55-58-82-48 et Camille DAVID au 06-85-79-54-70

Santé

Bourdeilles : Centre Médecins solidaires

La Communauté de communes Dronne et Belle accompagne pleinement l'ouverture du centre de santé de Bourdeilles en mettant à disposition un local entièrement rénové et adapté aux exigences médicales. Elle assure les travaux d'aménagement, l'accessibilité, la remise aux normes et fournit le mobilier ainsi que le matériel nécessaire au bon fonctionnement du site.

Le centre fonctionne selon le principe du « temps partagé solidaire » : chaque semaine, un médecin généraliste du collectif Médecins Solidaires vient assurer les consultations. Cette organisation permet une présence médicale continue, du lundi au samedi, tout au long de l'année, malgré la pénurie de praticiens dans les zones rurales. Deux coordinatrices salariées assurent l'accueil, le suivi administratif et l'assistanat médical, garantissant un lien durable avec les patients et un accompagnement fluide pour les médecins en rotation.

Par cet engagement, la Communauté de communes renforce l'accès aux soins de proximité, soutient un dispositif innovant et contribue à redynamiser un territoire particulièrement touché par la désertification médicale.

+ d'infos medecins-solidaires.fr/nos-centres/notre-centre-de-sante-de-bourdeilles/

Info

Installation d'un nouveau médecin à Brantôme.

Le docteur Agnès GABRIEL, médecin généraliste, s'installera au mois de mars dans l'un des cabinets médicaux avenue Dr Devillard, proche de la pharmacie.

En bref

Guide des mobilités 2026

SE DEPLACER EN DRONNE ET BELLE

LIGNES DE BUS	BORNES DE RECHARGE
RANDONNÉES	COVOITURAGE
VÉLO-VTT	LES AIDES

Se déplacer sur le territoire
Mise à jour 2025-2026 :
www.dronneetbelle.fr/mobilite

Dronne et Belle
Communauté de communes

Ou en scannant
ce code :



Semaine de la mobilité

Un beau succès pour cette 1ère édition



De nouveaux ateliers de révision et d'auto-réparation vélo seront organisés en 2026 !

De quoi se remettre en selle pour (re) découvrir nos routes et chemins le week-end, mais aussi pour venir au travail en semaine !

+ d'infos www.dronneetbelle.fr/mobilite

Projet

Futur Pôle Enfance Jeunesse Famille et Culture à Mareuil Les premières pierres

Depuis début septembre, le chantier pour la construction du Pôle a débuté. Un an et demi de travaux avant de pouvoir bénéficier de locaux flambant neufs pour ces différentes structures : Accueil de loisirs enfants, Accueil jeunes, médiathèque et Ruban Vert.

Comme indiqué dans l'édito (page 1), les travaux de construction sont en cours et avanceront étape par étape jusqu'à livraison du bâtiment.

En attendant de pouvoir s'approprier les lieux, un projet artistique verra le jour dès 2026 : la Compagnie Sylex proposera le projet « Lieu merveilleux », qui est à la croisée des disciplines : chant, danse, théâtre, arts-visuels, écologie, anthropologie. Un travail sur plusieurs semaines sera mené avec les structures du futur pôle, mais également avec l'école de Mareuil et les collèges de Brantôme et Mareuil. Ce projet s'inscrira dans deux dispositifs, permettant l'obtention de fonds de partenaires institutionnels :

- Projet dans le cadre du Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle, avec des financements de la Direction Régionale des Affaires Culturelles
- Projet dans le cadre de la Continuité éducative, avec des financements du Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports



Environnement

S'adapter au changement climatique

Face à l'ampleur des défis à relever, le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin a lancé mi-2024 une mission dédiée à l'adaptation au changement climatique avec la volonté de travailler de concert avec un maximum d'acteurs locaux. Un diagnostic de vulnérabilité du territoire a ainsi été réalisé.

Sans surprise, **la hausse des températures moyennes et la multiplication des épisodes caniculaires figurent parmi les aléas climatiques auxquels le Périgord-Limousin sera le plus exposé dans les années futures**. Cette évolution est particulièrement préoccupante du fait de la population vieillissante et de l'habitat dispersé du Périgord-Limousin. Des conséquences lourdes sont également à prévoir sur l'agriculture et la sylviculture, deux secteurs clés de l'économie locale et particulièrement sensibles à la raréfaction de la ressource en eau et aux sécheresses induites par la hausse des températures. Par ailleurs, les phénomènes de retrait-gonflement d'argile, fragilisant durablement le bâti, sont appelés à s'accentuer, en particulier sur la partie sud du Parc, en Dordogne.

Mais, face à ces risques, nos territoires disposent néanmoins d'atouts à mobiliser pour faciliter la résilience. Le maintien de zones naturelles préservées est notamment un enjeu fort en matière d'adaptation, en particulier les nombreuses zones humides qui permettent de stocker l'eau de pluie et de la restituer en cas de sécheresse. La dynamique existante sur le territoire entre les acteurs et les politiques locales déjà engagées de transition écologique et énergétique sont également des leviers importants pour agir ensemble et nous préparer dès aujourd'hui au climat de demain. Pour sensibiliser le plus grand nombre à ce qui nous attend et partager cette vision, plusieurs événements sont organisés depuis le printemps 2025 :

Des balades contées «Un coin de Périgord Vert en 2050»



En partenariat avec le PNR et les Communautés de communes Périgord-Limousin, Périgord Nontronnois, Dronne et Belle, Isle Loue Auvézère, plusieurs balades (ra)contées s'organisent sur nos territoires. Entre utopie et dystopie, ces balades, animées par Jean-François Vignaud, de l'Institut d'Études Occitanes du Limousin, nous permettent de nous imaginer ce

à quoi ressemblera le « pays » dans 25 ans. En Dronne et Belle, c'est Mareuil qui a accueilli la première balade, le 27 septembre dernier.

Deux autres sont programmées au printemps 2026 : le **24 mai à Sainte-Croix de Mareuil et le 6 juin à Villars**. Nous vous y attendons nombreux !

Biodiversité, climat et avenir en Périgord Limousin

Mardi 7 octobre à Miallet, la salle des fêtes était comble pour une soirée exceptionnelle mêlant sciences, créativité et engagement citoyen !

Organisée par le Parc naturel régional Périgord-Limousin avec les Communautés de Communes Dronne et Belle, Périgord Nontronnois, Périgord-Limousin Isle Loue Auvézère en Périgord, la rencontre a débuté avec la présentation des lauréats du concours d'écriture « Le Périgord-Limousin en 2050 ». Le grand vainqueur a été invité à passer une semaine en résidence à la Maison du Goupillou, à Rudeau-Ladosse.



La soirée s'est poursuivie par une conférence inspirante de Benoît Sautour, professeur-chercheur à l'Université de Bordeaux, membre du collectif scientifique Acclimaterra et du conseil scientifique du Parc. Entre science et imaginaire, cette soirée a rappelé qu'anticiper le climat de demain, c'est avant tout penser et agir ensemble, dès aujourd'hui !

À venir : Un exercice de mise en situation de crise !

Le Plan intercommunal de Sauvegarde (PICS) a été approuvé en juin 2025. Outil de prévention des risques et de gestion de crise, il permet de coordonner les actions et les moyens locaux pour faire face à une situation exceptionnelle qui mettrait en danger les habitants et s'étendrait sur une grande surface, telle qu'une inondation ou un feu de forêt.

Pour tester et améliorer cette coordination, un exercice de mise en situation sera organisé en 2026. Vous serez informés par vos mairies. Soyez attentifs !

Une aide à la prévention des risques retrait et gonflement des argiles, en Dordogne

Les épisodes de sécheresse fragilisent chaque année des milliers de maisons en France. Le retrait-gonflement des argiles (RGA) provoque fissures et désordres pouvant compromettre la solidité des bâtiments. Depuis octobre 2025, l'État expérimente une aide à la prévention dans onze départements, dont la Dordogne. Les propriétaires occupants situés en zones exposées peuvent obtenir, sous conditions de ressources, une subvention pour financer diagnostics et travaux préventifs. La demande se fait en deux étapes via Démarches Simplifiées, avec dépôt des justificatifs et suivi en ligne.

+ d'infos ecologie.gouv
Section « Retrait - gonflement des sols argileux »

Déclarer la fin de vos travaux

Un geste simple, des avantages concrets

Vous venez de terminer une construction, une extension, un garage ou des aménagements soumis à une autorisation d'urbanisme ?

N'oubliez pas de déclarer la fin de vos travaux en déposant en mairie une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)

Au-delà de ce dépôt en mairie de la DAACT, vous devez aussi faire vos déclarations en ligne sur votre espace particulier sur le site [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), dans la rubrique Gérer mes biens Immobiliers (GMBI)

Cette déclaration est indispensable à la fois pour l'urbanisme... et pour vos impôts locaux.



Pourquoi déclarer ?

- confirmer que vos travaux sont terminés et conformes à votre autorisation ;
- permettre à l'administration fiscale de mettre à jour la situation de votre logement ;
- ouvrir droit, dans certains cas, à une exonération de taxe foncière pendant deux ans (notamment pour les constructions neuves).

Un oubli peut retarder vos droits... et déclencher des rappels automatiques.

Déclarer est une **obligation simple et rapide**, qui évite bien des tracas : régularisations tardives, dossiers bloqués ou complications lors d'une vente ou avec votre assurance.

Comment faire sa déclaration ?

En ligne sur votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), dans la rubrique « Gérer mes biens immobiliers » (GMBI).

Il faut réaliser deux déclarations :

- faire une déclaration fiscale au titre de l'imposition foncière ;
- faire une déclaration au titre de l'urbanisme en indiquant la date d'achèvement des travaux.

Si vous rencontrez une difficulté, vous pouvez aussi utiliser les formulaires papier disponibles en mairie.

Quand faut-il déclarer ?

La **déclaration fiscale** doit être faite dès que les travaux suffisent à utiliser les locaux, même si des finitions restent à réaliser.

La DAACT et la déclaration au titre de l'urbanisme sont à faire quand l'ensemble des travaux sont réalisés conformément à l'autorisation d'urbanisme accordée.

Déclarer ses travaux, c'est :

- sécuriser sa situation,
- éviter des démarches ultérieures,
- et bénéficier, le cas échéant, de deux années d'exonération de taxe foncière.

Pour toute question, le service instructeur est là pour vous accompagner.

Service instructeur 05 53 91 38 45

Aide aux entreprises

L'Action Collective de Proximité

Vous êtes artisan ou commerçant ? Vous avez un projet d'investissement, un souhait de transmission ou vous souhaitez investir dans les transitions écologiques et énergétiques ?

Bénéficiez d'une aide jusqu'à **30% sous conditions**.

Contactez Sandrine Mikulak

06.72.42.13.67

chargée de mission du Pays Périgord Vert.

Au-delà de l'ACP, et quel que soit votre projet, n'hésitez pas à nous consulter.



+ d'infos www.perigord-vert.com/ACP



Villes et villages étoilés

Le label délivré par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) récompense les communes et les territoires, engagés dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'environnement nocturne, tant pour les humains que pour la biodiversité.



Un grand bravo à Mareuil et Saint-Félix de Bourdeilles qui ont obtenu 3 étoiles et à la Rochebeaucourt et Argentine qui conserve ces 2 étoiles ! Par ailleurs, le Parc Naturel Périgord-Limousin, qui a initié cette démarche de « Qualité de la nuit » avec son Plan de Gestion de l'éclairage public en 2021, s'est vu décerné le label « Territoire de Villes et Villages étoilés ». Un engagement collectif qui a permis de réduire déjà significativement la pollution lumineuse sur le territoire !

BRÈVES HABITAT

L'OPAH : Aides à la rénovation

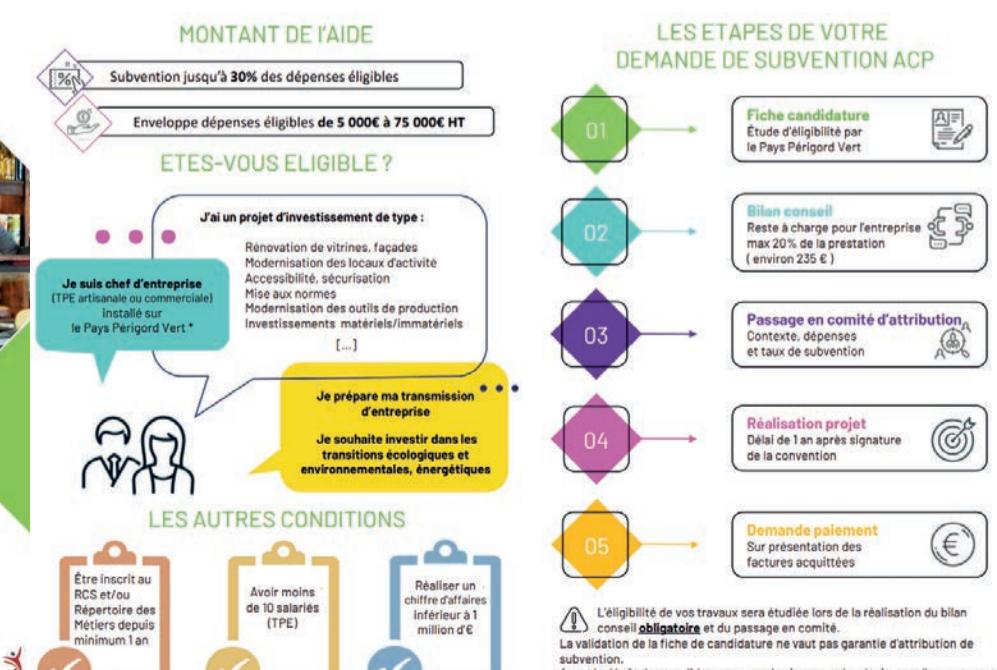
Le Programme d'Amélioration de l'Habitat se poursuit en Dronne et Belle en 2026, avec des aides financières pour les propriétaires occupants et bailleurs. En fonction de la nature des travaux et des ressources des demandeurs, la communauté de communes Dronne et Belle apporte une subvention complémentaire pouvant aller de 500 à 5000 €.



Contact : a.gazeau@dronneetbelle.fr

Projet Puydevert à Mareuil

Périgord Habitat a programmé pour 2027 la construction de 16 logements (du T2 au T4) répartis en trois ensembles bâti à proximité immédiate du Pôle enfance-jeunesse-culture, actuellement en construction à Mareuil-en-Périgord. Les demandes de jeunes actifs seront privilégiées, mais les séniors et les familles pourront également prétendre à certains de ses nouveaux logements, selon leurs conditions de ressources.



Le RTK Centipède

La précision géographique à portée de tous

Le Département de la Dordogne s'est doté d'un réseau innovant de stations GNSS (Global Navigation Satellite System), permettant d'obtenir une géolocalisation en temps réel avec une précision centimétrique. Ce réseau, baptisé Centipède RTK, s'inscrit dans une démarche collaborative et ouverte : il vise à rendre une technologie de pointe accessible au plus grand nombre.



Un maillage départemental complet

En Dordogne, sept stations Centipède ont été implantées à des points stratégiques afin de garantir une couverture sur l'ensemble du territoire. Ces stations fonctionnent en tri-fréquence, ce qui améliore la fiabilité du signal et la rapidité de la correction. L'infrastructure est opérée et maintenue par le Syndicat Mixte Périgord Numérique — une première nationale à cette échelle.

Des usages variés et concrets

La précision centimétrique offerte par le RTK ouvre de nombreuses perspectives :

- Agriculture de précision : autoguidage, cartographie fine, meilleure gestion des cultures.
- Topographie et génie civil : implantation précise, contrôle d'alignement, suivi de chantiers.
- Géodésie et cadastre : levés de haute précision, mise à jour des plans et réseaux.
- Gestion forestière : cartographie et suivi des peuplements.
- Robotique mobile et navigation : pour les engins autonomes ou semi-autonomes.

Ce réseau est libre et collaboratif : collectivités, bureaux d'études, agriculteurs, associations ou simples particuliers équipés peuvent s'y connecter.

Porté par le Syndicat Mixte Périgord Numérique, ce projet a été intégralement financé et mis en œuvre par les services de la collectivité (SMPN, DSIN, Patrimoine et Parc départemental). Il témoigne d'une volonté forte : **rendre accessible une technologie autrefois réservée à des secteurs spécialisés**, au bénéfice de tous les acteurs du territoire.

+ d'infos docs.centipede.fr

Des partenariats clés

Périgord Développement

Vous êtes un nouvel arrivant en Dordogne...

L'agence d'attractivité et de développement économique de la Dordogne, Périgord Développement, facilite la concrétisation de projets tant de création d'entreprise, de reprise d'entreprise que de mobilité professionnelle pour toutes personnes souhaitant s'installer en Dordogne.



Nous sommes à l'écoute pour donner aux porteurs de projet - candidats les clefs pour être acteur de leurs projets dans leur installation en Dordogne.

Nos missions sont d'accompagner gratuitement la levée de tous les freins à l'installation qu'ils peuvent rencontrer allant de la sphère professionnelle à la sphère privée comme par exemple, faciliter la recherche d'un emploi, d'un local commercial, de foncier économique, de financements publics et privés ou faciliter la recherche d'un logement à l'achat ou à la location, etc.

Nous sommes une porte d'accès à un ensemble de partenaires d'affaires et de réseaux professionnels. Nous sommes une conciergerie au service des candidats et du territoire.

Coordonnées : Damien DESMIER

Chargé de Mission en développement économique

Pôle Interconsulaire - Crée@Vallée Nord Boulevard des Saveurs

24660 Coulounieix-Chamiers T. 05 53 35 80 87 - M. 07 68 31 84 59

d.desmier@perigord-developpement.com

+ d'infos perigord-developpement.com

Club d'entreprises

Un club d'entreprises :

Association des Entreprises du Nord Périgord (AENP)

Créée en 2022, pour rassembler les acteurs économiques locaux, le **Club d'Entreprises Nord Périgord - AENP** prône l'échange de connaissances et la mutualisation des ressources. Il intervient sur les territoires de la Communauté de Communes de Dronne et Belle et la Communauté de Communes du Périgord Nontronais.



Les entreprises adhérentes bénéficient d'un **réseau de connaissances mutualisées** qui leur permet de monter en compétences. Adhérer au club, c'est aussi **rompre l'isolement du dirigeant en échangeant avec ses pairs** et participer à **développer le territoire** collectivement.

Pour ce faire, le club organise **chaque 3^{ème} mercredi** du mois des **réunions thématiques** gratuites qui ont été choisies au préalable par les adhérents lors de la précédente Assemblée Générale. Depuis plusieurs mois, le club a également mis en place une **newsletter** qui recense l'**actualité économique du territoire** et les prochaines thématiques à venir.

Pour suivre les actualités du club ou pour tout renseignement :

LinkedIn : @Club d'Entreprises Nord Périgord - AENP

Facebook : @Club Entreprises Nord Périgord - AENP

Instagram : @club_entreprises_np24

Hello Asso : www.helloasso.com/associations/association-des-entreprises-du-nord-perigord

Pour s'abonner à la newsletter : asso.24.entreprises@gmail.com



Initiative Périgord

Vous portez un projet de création, de reprise ou de croissance d'entreprise ? Vous avez besoin d'un financement et d'un accompagnement ? Initiative Périgord a des solutions pour vous !

Parce que nous savons qu'entreprendre n'est pas un long fleuve tranquille, notre promesse est d'être à vos côtés à toutes les étapes de votre projet !



1. Accueil et orientation

Les associations du réseau Initiative France vous reçoivent et orientent selon l'avancement de votre projet, avec un premier accompagnement personnalisé si nécessaire.

2. Aide au business plan

Nous vous aidons à finaliser votre projet, valider sa viabilité et construire un plan de financement avant son passage en comité d'agrément.

3. Prêt d'honneur à taux 0

Votre projet est présenté devant un comité de chefs d'entreprise et d'experts locaux. Celui-ci peut vous accorder un prêt d'honneur sans intérêt ni garantie, d'environ 10 000€, facilitant ensuite l'obtention d'un prêt bancaire jusqu'à 8 fois supérieur.

4. Suivi personnalisé

Vous êtes accompagné durant les premières années de votre entreprise, pendant toute la durée de remboursement du prêt.

5. Parrainage et réseau

Vous pouvez être soutenu par un parrain ou une marraine expérimenté(e) et intégrer un club d'entreprises locales pour développer votre réseau.

Contact 05 53 35 80 23

Abbaye de Brantôme

Travaux et nouvelles visites

La première phase de travaux de sécurisation de la falaise a eu lieu en début d'année 2025 ; les arbres dangereux ont été bûcheronnés et un filet pare-blocs a été posé. Les Grottes de l'Abbaye ont donc pu rouvrir comme prévu au 1er mai, avec un nouveau parcours de visite qui a été spécialement aménagé en tenant compte des mesures de sécurité. Les visiteurs ont été au rendez-vous puisque 36 000 personnes ont pu profiter du site cette saison.

La suite de ce chantier doit être menée durant janvier et février 2026 : l'étage des arbres les plus hauts à l'arrière de la zone déjà traitée et la pose d'un grillage plaqué définitif. Pour des raisons de sécurité, les grottes de l'abbaye seront donc fermées au public durant ce laps de temps.

Des travaux de sécurisation des grottes ont été conduits en novembre 2025. Ces travaux ont été rendus possibles par l'obtention en septembre 2025 d'une dérogation liée à la présence de chauves-souris (3 « grands murins » ont été trouvés dans les grottes). Cette dérogation a permis le colmatage des fissures au plafond des grottes, où les chauves-souris ont été aperçues. Elles pourront trouver un refuge hivernal dans la grotte dit des « carriers » route de Bourdeilles, qui sera fermée et réservée à leur usage de septembre à juin. Une dernière étape a eu lieu du 3 au 12 novembre 2025 : des fouilles préventives dans la Grotte du Jugement dernier et du Vestiaire. Le chantier n'a rien révélé d'intéressant car il y a une importante couche de remblais, due à l'exploitation du site comme carrière, notamment à la fin du XIXème et début XXème siècle.



Une nouvelle visite est disponible à l'Office de Tourisme : la visite virtuelle du clocher de Brantôme, qui permet de le découvrir, sans les 130 marches à gravir ! On accède au cloître, à l'église et on fait la montée au clocher. Elle inclue des vues inédites à 360 degrés, avec un commentaire complet et qualitatif. Possible à partir de 12 ans. Durée de 45 min, 6,50€ par personne.



La saison des truffes

Comme tous les ans, l'Office de Tourisme Périgord Dronne et Belle à Brantôme accueille le marché aux truffes, tous les vendredis matin, de 9h30 à 12h. Le premier marché a eu lieu le 5 décembre. Les truffes sont contrôlées et triées, par poids et degré de qualité.

L'entrée est libre durant le marché, n'hésitez pas à pousser la porte car vous pourrez obtenir conseils et astuces pour bien les cuisiner et les déguster. Le petit plus : les truffes achetées peuvent être mises sous vide lors du marché. Elles peuvent ainsi être congelées, pour être utilisées à n'importe quel moment de l'année.

Nouveau site internet de l'office



Un tout nouveau site internet verra bientôt le jour ! Plus moderne et surtout doté de nouvelles fonctionnalités, il sera consultable début 2026. L'adresse sera la même, www.perigord-dronne-belle.fr.

Il sera désormais possible d'acheter en ligne les billets pour les visites de l'Abbaye en ligne. Une version « appli » sera également disponible sur smartphone.

Action sociale

Nouvelle flotte de véhicules du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Moderniser pour accompagner les plus fragiles.

Les livraisons des nouveaux véhicules destinés aux aides à domicile se poursuivent dans le cadre du plan départemental piloté par le Conseil départemental de la Dordogne.

Cette opération, lancée à l'initiative du Département dans le cadre de sa politique de soutien aux métiers de l'aide à domicile, permet aux structures d'améliorer durablement les conditions de travail de leurs agents en mettant à disposition des véhicules plus sûrs, plus récents et mieux adaptés aux déplacements quotidiens.

Notre Service d'Aide à Domicile renouvelle ainsi l'ensemble de sa flotte grâce à une location de six ans portant sur 55 véhicules Citroën C3, dont deux électriques. Le Département financera la part relevant des interventions Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et Prestation de Compensation du Handicap (PCH). Pour le reste de l'activité du service, un autre financement devra être trouvé.

Ce renouvellement constitue un investissement majeur pour consolider un service de proximité essentiel au maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Pour rappel, le SAAD Dronne et Belle, c'est en 2024 : 65 agents mobilisés au quotidien pour réaliser 51 213 heures d'intervention auprès des bénéficiaires APA ou PCH du territoire. Une activité importante, rendue plus sûre et plus confortable grâce à ce nouveau parc automobile.

+ d'infos

dronneetbelle.fr/cias-saad/



© Département de la Dordogne

Actions collaboratives de soutien parental pour les familles

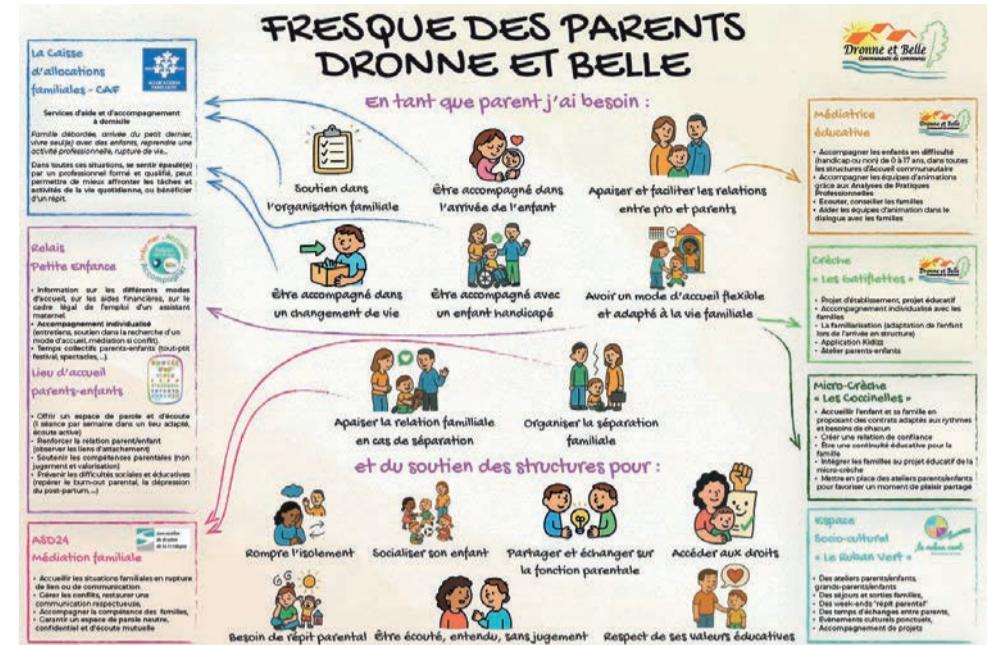
Réalisation de la fresque des parents

Plusieurs partenaires œuvrant au quotidien pour le soutien à la fonction parentale ont souhaité s'unir pour créer un outil de communication des dispositifs « parentalité » présents sur le territoire.

L'Association de Soutien de la Dordogne (ASD), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le secteur famille du Ruban Vert, la crèche de Mareuil, le Relais Petite Enfance, le Lieu d'Accueil Enfants Parents, la Micro Crèche les Coccinelles et la Médiatrice éducative de la collectivité ont donc réalisé une fresque à destination des parents.

Elle permet de faire découvrir des services présents sur Dronne et Belle, comme la médiation familiale ou encore le service d'aide et d'accompagnement des familles à domicile par la CAF.

Elle sera affichée sur les manifestations où sont présents les parents. Un travail collaboratif réussi au service des familles de notre territoire. Cette fresque a été inaugurée lors du « Tout P'tit Festival » à Vieux-Mareuil, le week-end du 4 et 5 octobre.



Retour sur le « Tout P'tit Festival »

Le samedi 4 et dimanche 5 octobre s'est déroulée la 3ème édition du « Tout P'tit Festival » à Vieux-Mareuil, un événement pour les familles avec enfants de 0 à 6 ans.



La Caisse d'Allocations Familiales de la Dordogne est le partenaire financier de cette action, elle a octroyé une subvention dans le cadre du Fonds National de Parentalité. La Communauté de Communes a coordonné l'organisation du festival en partenariat avec les structures petite enfance et le service culture de la collectivité, l'association Gargouyade et l'Espace Socioculturel Le Ruban Vert. Ce ne sont pas moins de 140 personnes qui ont pu participer aux nombreuses activités : atelier poterie, atelier photos, ateliers créatifs, bébés lecteurs...



Les parents ont pu profiter de cet événement festif pour échanger sur leur rôle de parent et ont pu questionner une psychologue sur le développement de l'enfant. Le spectacle d'Hélène Flores « Clapotis » a enchanté les enfants et leurs parents : un voyage poétique et musical démontrant les qualités de musicienne et de chanteuse de l'artiste. Le Père Cucu de l'atelier Chat Brol a fait danser les tout petits sur des musiques composées par ses soins. Le week-end s'est clôturé sous le soleil en partageant un repas réalisé par le food truck « le gourmet maison ». Une 4ème édition sera certainement proposée, nous vous tiendrons au courant !

Photo © cie Sylex

En bref !

PRÉVENTION

18 agents formés à l'AIPR

Soucieuse de la sécurité sur ses chantiers, la collectivité a récemment formé 18 agents du service technique à l'**Autorisation à intervenir à proximité des réseaux (AIPR)**.

Cette autorisation, obligatoire pour tout travail réalisé à proximité de réseaux enterrés, aériens ou subaquatiques (gaz, électricité, télécoms, eau...), vise à prévenir les risques d'accident et à garantir la protection des agents, des biens et des infrastructures.

La formation permet aux agents d'acquérir ou de consolider leurs connaissances sur les règles de sécurité, les procédures réglementaires et les bonnes pratiques à adopter lors d'interventions. Selon leur niveau de responsabilité, les agents ont été formés dans différentes catégories :

- Opérateur : intervenant directement sur le terrain,
- Encadrant : responsable de la conduite des travaux,
- Concepteur : chargé de la conception des projets.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la collectivité de maintenir un haut niveau de compétence et de sécurité au sein de ses équipes techniques.

CULTURE

Résidence d'artistes

Pour la troisième année consécutive, la Communauté de communes Dronne et Belle soutient le secteur de la création littéraire grâce à l'accompagnement de la DRAC Nouvelle-Aquitaine dans le cadre d'un Contrat Territorial de Lecture.

De septembre à décembre 2025, le réseau des médiathèques a eu le plaisir d'accueillir les auteurs de BD Thibaut Lambert et Mathieu Siam pour la création de leur prochain album jeunesse « Bouboule de neige » qui traite avec sensibilité et justesse de la grossophobie.

Dans ce cadre, les artistes ont aussi animé des ateliers BD à l'école de Brantôme, avec les jeunes du CET La Rousselière et avec l'espace jeunes de Brantôme.

Des rendez-vous tout public ont eu lieu au long de la période : rencontres d'auteurs, conférence, spectacle dessiné. En partenariat avec la Maison du Goupillou.



Collecte de dons

La Grotte du Jugement dernier, située à l'arrière de l'Abbaye, est l'un des témoignages les plus marquants de la présence monastique à Brantôme. Elle abrite des bas-reliefs monumentaux sculptés dans la roche dont l'origine reste mystérieuse. Cette grotte a fait l'objet d'aménagements successifs à travers les siècles qui l'ont fragilisé et une étude de stabilité a montré qu'un confortement devait être réalisé pour éviter tout risque d'effondrement. La Grotte du Jugement dernier doit donc être sécurisée à l'aide de 5 piliers et d'un grillage au plafond tandis que la grotte du Vestiaire sera dotée de 3 piliers.

Le coût des travaux est important puisqu'il est estimé à plus de 397 820€, hors études. La Communauté de communes Dronne et Belle va financer ces travaux, avec l'aide de nombreux partenaires (Etat, DRAC, Département, Fondation du Crédit Agricole, etc). Vous pouvez également participer à la sauvegarde de ce patrimoine d'exception en faisant un don à la Fondation du Patrimoine. Votre don sera défiscalisé à hauteur de 75% jusqu'au 31 décembre ; et à 66% à partir du 1^{er} janvier :

www.fondation-patrimoine.org/104050 .

Grâce à votre soutien, les travaux indispensables à la préservation de ce lieu unique, témoin essentiel de notre patrimoine collectif, pourront être menés. Votre geste contribuera directement à assurer sa transmission aux générations futures.

Un grand merci pour votre aide !



Information, actualités, contacts

dronnetbelle.fr

Contacter les services

Le CIAS
Du lundi au vendredi
8h30-17h
05 53 05 77 14

À Brantôme
Du lundi au vendredi
9h-12h et 13h30-17h
05 53 05 83 55
Direction générale
Urbanisme - Assainissement
Culture - Comptabilité

À Mareuil
Du lundi au vendredi
9h-12h et 13h30-17h
05 53 60 31 96
Technique
Enfance Jeunesse

